

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 janvier 2013

DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES

Quelques ajustements concernant la dénomination des rues sont nécessaires avec. Il s'agit de :

- l'ajout du « chemin Chez Delarche », pour une voie nom dénommée dans le Lieudit Delarche
- le remplacement du « chemin de Nanteroux » par « allée des Comtes de Sonnaz » pour prendre en considération le Comte de Sonnaz qui résidait sur la commune et sous réserve de l'accord de ses descendants.

L'avis de la poste sera demandé.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la liste des noms de rues.

PROCHAIN BULLETTIN MUNICIPAL

Les propositions d'article sont à remettre à Yann OREMUS. Prochaine réunion mardi 29 janvier à 20h30 au mairie. D'ores et déjà sont prévus :

- une explication sur la procédure adoptée par la commune dans le choix de la dénomination des rues (comité de pilotage, coordonné par Anne Desbiolles),
- informations aux frontaliers

TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VOIES DE LA VILLE DU FOUR ET CHEZ SOUGEON –

Par délibération en date du 5 juin 2012, le Conseil Municipal a approuvé, conformément aux dispositions de l'article L318-3 du Code de l'urbanisme, l'ensemble des dispositions de classement des voies privées ouvertes à la circulation, et donné mandat à Madame le Maire d'ouvrir l'enquête publique.

Ce dossier a été soumis à enquête publique pendant quinze jours consécutifs du 20 novembre au 4 décembre 2012 inclus, suivant arrêté de Madame le Maire en date du 18 octobre 2012, Monsieur Pierre DESBIOLLES ayant été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

CONSIDERANT qu'aucune opposition des propriétaires n'a été signifiée à la commune d'HABERE-LULLIN,

PROCEDE au classement d'office des voies concernées par le dossier soumis à enquête publique,

APPROUVE, à l'unanimité, le transfert dans le domaine public communal des voies « la Ville du Four » et « Chez Soujeon » qui sera rédigé par acte authentique administratif et publié à la conservation des hypothèques.

NOUVELLE ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES

Un débat est en cours au du regroupement pédagogique intercommunal des Habères.

Une délibération sera à prendre avant fin mars pour soit décider de la mise en place de la réforme à la rentrée 2013/2014 soit de son report à la rentrée 2014/2015. C'est plutôt la seconde option qui serait retenue. En effet, l'organisation d'un tel service nécessite beaucoup de réflexion et il serait souhaitable qu'un débat ait lieu à minima au niveau du RPI et au mieux au niveau de la CCVV.

CONTRAT EDUCATIF LOCAL

Béatrice HEINRY quitte la responsabilité du CEL après 7 ans d'activité. Elle part dans le cadre d'une disponibilité pour convenance personnelle d'un an.

Le conseil municipal regrette son départ compte tenu de la qualité de son travail. Elle a donné entière satisfaction. C'est pourquoi, un pot de départ, à la charge de la commune, est organisé le 15 février à 18h30.

ACTIVITES ONF 2013

Le conseil municipal valide le projet de programme d'actions proposé par l'ONF en 2013.

INVENTAIRE SALLE DES FETES

Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de vaisselle supplémentaire pour équiper la salle des fêtes.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Jeudi 21 février 2013 à 20h30.

Jeudi 21 mars 2013 à 20h30. Cette séance portera notamment sur le vote du budget 2013. Les propositions d'achats et travaux sont à adresse à Mme le Maire pour le 10 février.